



Innover sur Rodez Agglomération

Appel à projets

« FabLab - Rodez Agglomération 2018/2019 »

RUTECH I

Règlement

Organisation

Rodez Agglomération, Etablissement Public de Coopération Intercommunale, ayant pour compétence le développement économique et l'enseignement supérieur, dont le siège est situé 1, place Adrien Rozier à Rodez.

La MJC de Rodez ayant été sélectionnée parmi de nombreux candidats lors d'un appel à projet national pour son projet de **FabLab**.

Lancent un appel à projets intitulé « **FabLab Rodez Agglomération** », dans le cadre d'une convention. L'appel est destiné à 2 types de publics, étudiants et entreprises, selon des modalités prévues au présent règlement.

Définition du FABLAB :

« **Learn, Make, Share** “ : Un FabLab est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets ou de prototypes. Il est fait pour expérimenter des évolutions technologiques.

Il s'adresse, dans le cadre de la MJC, principalement aux jeunes, mais peut s'ouvrir aux entreprises dans le cadre de partenariats, et hors du champ concurrentiel.

Objectif de l'appel à projet :

- D'encourager les pratiques numériques innovantes sur son territoire
- De contribuer à la vulgarisation des nouvelles technologies numériques en s'appuyant sur les moyens techniques et humains du **FabLab** porté et hébergé par la MJC Rodez
- De sensibiliser les étudiants de l'enseignement supérieur à la démarche de création d'entreprise
- De développer les collaborations et partenariats entre le monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur
- Le présent règlement définit les règles juridiques qui sont applicables aux participants à ce concours

Typologie des projets

La finalité de l'appel à projets est de permettre *l'étude, le développement d'un produit innovant, original ; l'amélioration significative d'un produit existant (design, conception, fonctionnalités, optimisation)*. L'objectif final de l'appel à projet est de permettre *la réalisation d'un prototype* du produit présenté.

Le déroulement de la phase d'études et développement pourra se faire en interne dans les établissements ou entreprises candidates, et/ou en liaison avec les équipes techniques du FabLab de la MJC Rodez. L'étude de réalisation du prototype et la réalisation de celui-ci reposeront sur les moyens humains techniques disponibles au FabLab de la MJC Rodez.

Le FabLab de la MJC Rodez fera l'objet d'une présentation qui permettra aux candidats d'évaluer les moyens techniques et humains disponibles. Des ateliers d'initiation seront organisés.

Typologie des candidats

L'appel à projets est destiné à deux catégories de candidats :

- Les étudiants de l'enseignement supérieur inscrits dans l'un des établissements situés sur le périmètre de Rodez Agglomération
- Les entreprises situées sur le périmètre de Rodez Agglomération et ayant leur siège social ou un établissement immatriculé et localisé sur ce même périmètre

Pour les étudiants :

Le projet sera encadré par un ou plusieurs enseignants identifiés dans le dossier de candidature, et sera présenté par un groupe d'étudiants (2 représentants étudiants pour le Fablab). Plusieurs classes ou établissements peuvent se présenter comme partenaires dans un projet.

Pour les entreprises :

Le projet sera porté par une entreprise, présenté par son représentant légal ou toute autre personne désignée par lui dans le dossier de candidature. Le projet présenté sera impérativement porté par une équipe composée d'une ou plusieurs personnes de l'entreprise et au moins un étudiant inscrit dans l'un des établissements situé sur le périmètre de Rodez agglomération. Les organisateurs se tiennent à disposition pour faciliter le rapprochement entre entreprises candidates et établissements.

Modalités de participation et déroulement :

La participation à l'appel à projets "FabLab - Rodez Agglomération » est gratuite. Les frais liés aux déplacements, lors de la sélection et de la remise des prix, sont à la charge des participants.

Le dépôt des candidatures s'effectue à partir du "dossier type".

Chaque candidat, étudiant ou entreprise, devra remplir et déposer :

- la fiche de candidature
- un descriptif du projet comportant 5 pages maximum
- un résumé non confidentiel du projet comportant une page maximum
- le nom de l'association étudiante qui porte le projet administrativement et financièrement
- un RIB

Un gabarit de ces documents (ci-dessus dénommé "dossier type") sera disponible en ligne sur le site : www.rutech.fr , ou pourra être remis sur simple demande auprès de la MJC Rodez à info@rutech.fr

Les candidats souhaitant déposer un dossier, pourront sur demande auprès du Fablab, et impérativement avant le dépôt de candidature, recueillir toute information sur les moyens techniques mis à disposition.

Tout participant présentant son dossier de candidature déclare que son projet est sa seule propriété intellectuelle ou celle de son équipe.

Le nombre de dossier de candidature par établissement ou par entreprise n'est pas limité, mais seulement 2 dossiers maximum pourront être désignés lauréats. Les dossiers déposés ne pourront faire l'objet de modifications ou de corrections quelle qu'elles soient passées la date du dépôt.

La date de clôture des candidatures est fixée au **15 février 2019 inclus**, 23h59 heure française pour les dossiers envoyés par mail à l'adresse électronique info@rutech.fr

Les candidatures sont enregistrées, validées administrativement et techniquement par les techniciens désignés, représentants Rodez agglomération et la MJC de Rodez. Chaque dossier fera l'objet d'un accusé de réception adressé par courrier électronique au responsable du projet désigné sur le dossier. Le candidat pourra faire l'objet de demande de précisions ou justifications supplémentaires par les organisateurs si besoin est.

Seules les candidatures conformes au présent règlement pourront être prises en compte.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Le calendrier de déroulement est le suivant :

- Octobre 2018 - lancement de l'appel à projet
- Novembre 2018- janvier 2019- communication vers étudiants et entreprises
- 15 février 2019 - date limite de dépôt des dossiers de candidature
- À déterminer mi-février – commission technique – audition candidats
- Mars 2019 - désignation des lauréats, lancement des projets
- Fin mars 2019 – remise des Trophées,
- 26 Juin 2019 - présentation des projets réalisés dans les 2 catégories

Acceptation du règlement

La participation à l'appel à projets implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, sans conditions ni réserves.

Le candidat certifie satisfaisante à toutes les conditions posées par le présent règlement pour participer au concours et garantit de respecter l'ensemble des dispositions du présent règlement, ainsi que la loi.

Désignation des lauréats, composition du jury

Le jury chargé de la désignation des lauréats est composé à la discrétion de l'organisateur, Rodez agglomération et de son partenaire MJC Rodez. Les candidats pourront être sollicités pour effectuer une brève présentation de leur projet devant le jury, avant délibération.

Autant que de besoin, le jury pourra avoir recours à toute expertise extérieure. Celle-ci aura exclusivement un rôle consultatif et ne participera pas à la désignation des lauréats. Ce recours à expertise extérieure sera fait à la discrétion de l'organisateur Rodez Agglomération et de son partenaire MJC Rodez.

Il y aura 3 lauréats dans chacune des 2 catégories, classés de 1 à 3 suivant critères ci-après.

Critères d'appréciation des candidatures

- Aspect novateur
- Transférabilité/transversalité
- Aspect développement durable du projet (finalité, matériaux, conception)

Dotation

La dotation globale de l'appel à projets par Rodez Agglomération s'élève à 6 000 €. Cette dotation sera répartie entre les dossiers classés aux 3 premières places, dans les 2 catégories. Elle sera répartie comme suit

- 1^{er} : 1 300,00 €
- 2^{ème} : 1 000,00 €
- 3^{ème} : 700,00 €

Les dotations seront versées pour moitié au moment de la désignation des lauréats, et le solde à la présentation des projets, lors de la manifestation organisée le 26 juin 2019 – 18h00 à la MJC. Elle pourra être complétée par d'autres dotations financières et/ou en produits ou services, apportés par des partenaires de l'appel à projets.

Le versement de la dotation pour les lauréats de la catégorie « Etudiants » se fera à une association étudiante désignée par le professeur – encadrant dans le dossier de candidature, et à l'entreprise pour les lauréats de la catégorie « Entreprise & étudiant ».

Les organisateurs se réservent le droit à tout moment, et sans avoir en informer les participants, de modifier le montant ou la répartition de dotations, notamment dans le cas où aucun dossier ne serait récompensé dans l'une ou l'autre des catégories, ou suivant l'intérêt et les enjeux des dossiers récompensés.

Confidentialité

Toutes les informations communiquées par le candidat dans le cadre de la présentation de projet resteront strictement confidentielles.

Tous les membres du jury seront tenus au respect de cette clause de confidentialité.

Un candidat dont le dossier n'est pas retenu pourra demander le retour de son dossier dans un délai de deux semaines après la clôture du concours.

Renonciation au concours

Chaque candidat s'engage à respecter tous les points du présent règlement. En cas de non-respect, les organisateurs se réservent le droit d'annuler leur candidature.

Le candidat s'engage à n'intenter aucun recours concernant les conditions d'organisation du concours, les résultats et les décisions du jury.

Contacts - renseignements :

Administratif : **Philippe Bertolotti** - 05 65 77 37 03 – philippe.bertolotti@rodezagglo.fr

Technique : **FabLab RUTECH** - 05 65 67 51 53 - info@rutech.fr